	Échelle de performance CO <sub>2</sub>	4B1 Révision 05 Page 1 of 2
	Objectifs	

<b>Date</b>	23/09/2016	28/09/2016	05/06/2018	20/05/2019	14/07/2020	22/07/2021
<b>Révision</b>	00	01	02	03	04	05
<b>Note</b>	Nouveau doc. Scope 3 oublié pour objectif voitures de location & navette	Suppression des objectifs gaz & milles <i>Air Miles</i>	Mise à jour 2018	Mise à jour 2019	Mise à jour 2020	Mise à jour 2021

## 1 Objectif 2021-01 (SCOPE 1)

**Objectif : Réduction d'au moins 15% des émissions de carburant des navires pendant la réalisation de projets en 2021**

Mesures de réduction :

- Utilisation de biocarburant
- Optimisation de la planification des travaux
- Répartition optimale des générateurs
- Utilisation de plans de gestion du rendement énergétique des navires (SEEMP)

## 2 Objectif 2021-02 (SCOPE 1)

**Objectif : Réduction d'au moins 10 % des émissions de carburant des voitures de société du personnel**

Mesures de réduction :


- Miser sur l'hybride et l'électrification
- Promouvoir l'usage du vélo
- Accroître la sensibilisation

## 3 Objectif 2021-03 (SCOPE 2)

**Objectif : Rapport d'au moins 98% d'électricité verte par rapport à l'ensemble d'électricité consommée pour toutes les bureaux, ateliers et entrepôts**

Mesures de réduction :

- Élaborer des mesures d'économie d'électricité pour faire baisser la quantité totale d'électricité consommé
- Mettre en œuvre les possibilités de produire de l'électricité verte
- Contrat d'entretien avec le fournisseur d'énergie dans le cadre de l'achat d'électricité verte d'origine locale

 <b>Jan De Nul</b> <small>G R O U P</small>	CO <sub>2</sub> PERFORMANCE LADDER JAN DE NUL GROUP	4B1 Revision 04 Page 2 of 2
	TARGETS 2021	

## 4 Objectif 2021-04 (SCOPE 2)

**Objectif : Rapport d'au moins 75% d'électricité verte par rapport à l'ensemble d'électricité consommée pour les projets civils et environnementaux**

(2020 : 20 % minimum ; **2021 : 50 % minimum** ; 2022 : 75 % minimum)

Mesures de réduction :

- Élaborer des mesures d'économie d'électricité pour faire baisser la quantité totale d'électricité consommée
- Évaluer les possibilités en matière d'installations PV
- Suivi et extension de contrats d'électricité verte d'origine locale
- Bureau de chantier économe en énergie

## 5 Objectif 2021-05 (SCOPE 3)

**Objectif : réductions programmées démontrables au travers de notre propre optimisation des concepts (concept/matériaux) par rapport au concept de référence du client, et ce dans, respectivement :**

- 50 % des projets DBFM, DBM ou DB adjugés en 2021-2022 ;
- **20 % des projets DBFM, DBM ou DB adjugés en 2020-2021 ;**
- 1 projet DBFM, DBM ou DB adjugé en 2019-2020.

Mesures de réduction

- Conception : nous réduisons la consommation de matériau (béton, acier et déblais) grâce à une conception judicieuse des projets (avec impact sur scope I, II & III)
- Construction : nous mettons en œuvre des matériaux à bas carbone (par exemple, choix d'un béton à base de ciments à faible chaleur d'hydratation (avec impact sur scope III))